

CONCERTATION

Schéma d'aménagement du centre-bourg de Héric

Une centralité pour Héric

Héric
en
mouvement



Le diagnostic réalisé sur le bourg de Héric a mis en valeur les enjeux suivants :

- Donner à lire l'épaisseur urbaine
- Conforter les commerces
- Valoriser les équipements : cinéma, bibliothèque, mairie...
- Offrir des nouveaux logements en coeur de Héric
- Définir les espaces publics de manière qualitative
- Assurer les trames vertes
- Renforcer les liaisons douces et paysagères

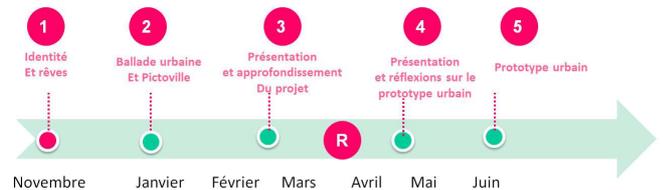
Sur la commune de Héric, on observe trois secteurs avec des activités différentes (secteur scolaire ; secteur sport/enseignement et secteur festif/équipements/culture/commerces et habitat). En termes d'équipements et d'usages c'est le périmètre « équipement/culture/commerces » qui possède les composants les plus diversifiés (il contient la mairie, la Poste, les équipements culturels et structurant tels que l'église). C'est sur ce secteur que se définit la centralité d'Héric. Celle-ci est l'objet du schéma d'aménagement du centre de Héric.



Le calendrier de la concertation

La réalisation du plan guide du centre de Héric sera rythmée par 5 ateliers participatifs avec une réunion destinée aux élus entre le 3ème et 4ème temps de la concertation.

- Le 1er temps de concertation a été l'occasion de présenter la démarche aux habitants de Héric et de créer un panel citoyen.
- Le 2e temps de concertation a pour objectif d'initier la discussion commune autour du projet.
- Le 3e temps de concertation permettra d'approfondir des problématiques soulevées lors du 2e temps.
- Le 4e temps de concertation sera l'occasion de réfléchir à une expérimentation possible autour du projet d'aménagement et de questionner les acteurs à mobiliser pour le temps n°5.



2



Ballade urbaine



Pictoville : atelier projet habitants

3



Présentation de l'avancée



Approfondissement collectif du projet

4



Présentation de l'avancée



Réflexion et préparation de l'expérimentation

5



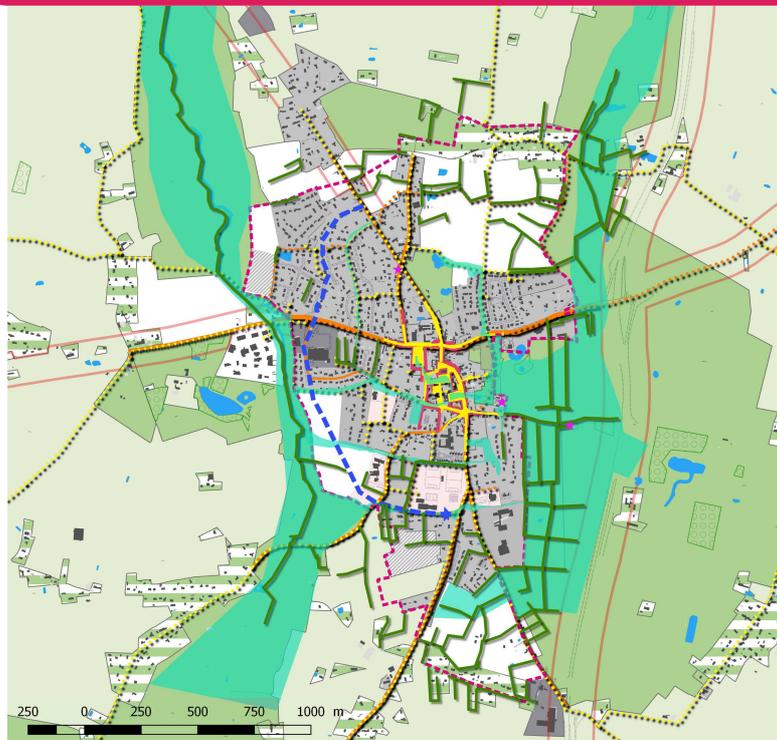
Expérimentation avec les habitants



CONCERTATION

Schéma d'aménagement du centre-bourg de Héric

Identité et Rêves pour Héric



Le 1er temps de la concertation pour le projet de centre de Héric s'est déroulé le 3 **Novembre 2016** dans la mairie. Tous les habitants de la commune étaient conviés.

Plus de 60 personnes ont répondu à l'appel pour découvrir la réflexion en cours sur la commune et y participer . Cette réunion a été l'occasion de **recueillir de nombreuses informations et réflexions sur les éléments qui font l'identité de la commune mais aussi les rêves et aspirations des habitants concernant son évolution.**



Héric et son identité

PAROLES D'HABITANTS

Héric en 1 mot

Calme et tranquille
Accueillant, « il y fait bon vivre »
Dynamique et vivant
Rural et urbain
« Attention à la ville dortoir »
Bruyant dans le bourg
« Triste » et « pas très beau »

Les savoir-faire de Héric

Le **tissu associatif** très développé
Ses employés communaux (Imagination/espaces verts/concertation)
Les espaces bocagers/Agriculture/Espaces verts/Sentiers pédestres
Artisanat
Commerces/Zones activités/Boulangerie
24h Tandem

On y aime

Les **associations**
La proximité **grandes villes**
La proximité **campagne**
La proximité **services**
Végétation et fleurissements
Chemins doux
La **convivialité**, les habitants
Médiathèque/cinéma/marché
24h Tandem

On y aime moins

La **circulation**
« **La route qui coupe la ville en deux** »
Le **manque de stationnement**
Le **carrefour et les feux tricolores**
Le **manque de commerces** dans le bourg
« **Mauvaise mise en valeur du bourg** »
« **Le bruit** »
Danger dû à la circulation
Manque d'espaces verts/végétation

Des rêves pour Héric

PAROLES D'HABITANTS

Un héric vert

Plus d'**arbres, d'espaces verts, de jardins** (partagés, sécurisés et communautaires), de pistes cyclables, cheminement doux, de fleurissement (surtout dans le bourg), mobilier urbain, éclairage raisonné
« **Pas de béton dans le bourg** »
« **Plus d'écologie dans les aménagements** »
« **Valoriser l'existant en végétalisant** » et « **Préserver le bocage** »
« **Dévier le canal dans le bourg** »
« **Signaler avec un plan tous les lieux dits** »

Un bourg animé

« **Convivialité, respect, citoyenneté** »
Des **lieux de convivialité (terrain de boules)**, Cinéma, restaurants, bars, animations en même temps
Des **événements** : Marché de Noël, Foire de septembre, Compagnie de Théâtre, fanfare, Atelier peinture, expo photo, manifestation et festival culturel
« **Un pub dans la chapelle** ! » « **Une vie nocturne** »
Une **halle de marché couverte** et une **place de marché piétonne**
« **Des façades colorées dans le bourg** ! »

Une ville connectée

Développer les **transports en commun** (« Pas que vers Nantes »)
Plus de **cars Lila** (Vers Nort-Sur-Erdre)
Connecter le canal au bourg, cheminement doux
Pôles de covoiturages

Une identité du bourg à affirmer

Réorganiser le **bourg**
Plus de **commerces** dans le bourg, transformation de certains, **rez-de-chaussée** (presbytère) en commerces. Plus de **commerces de « bouche » et de « boisson »**. **Place de commerces et du marché**
Sécuriser l'**espace public**
Valoriser et restaurer l'**architecture existante** (maisons anciennes)
Réinterroger l'**espace**
« **Tourner l'église d'un quart de tour** » « **Remettre l'église dans le bon sens** ! »
Repenser la **place de l'église** (« à la place de l'école Sainte Marie » « Rue de la forêt »)
Question de la **salle « Plein Ciel »** (« à enlever » ?)
Magasin avec des **producteurs locaux**

Une mobilité retrouvée

« **Héric sans voitures** ! » « **Pas de camion dans le bourg** ! »
Déviations de la circulation
Question du **carrefour central** (« moins » ou « plus » de ronds-points, enlever les deux tricolores ?)
Trottoirs plus larges, propres et sécurisés, **lieux réservés aux piétons et aux vélos**, plus de **pistes cyclables**
« **Aérer l'espace autour de l'église** grâce à de nouvelles artères »
« **Plus de stationnement** » « **Zone bleue à développer** » « **Des ralentisseurs rue de l'Océan** »
Hyper centre vivant avec piétons, cyclistes, **accessibilité PMR**



CONCERTATION Schéma d'aménagement du centre-bourg de Héric

Balade urbaine et ateliers autour du projet

Héric
en
mouvement

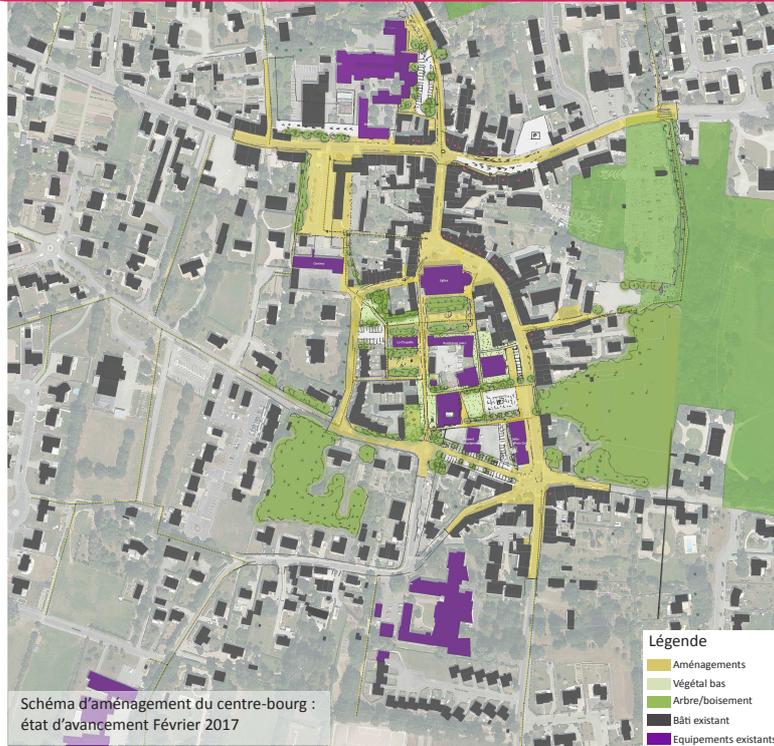


Schéma d'aménagement du centre-bourg :
état d'avancement Février 2017

- Légende
- Aménagements
 - Végétal bas
 - Arbre/boisement
 - Bâti existant
 - Equipements existants

Après avoir arpenté le centre de Héric, le panel citoyen a été invité à se retrouver autour de trois tables pour échanger sur différentes thématiques liées aux enjeux du premier temps de la concertation :

- Usages de l'espace public
- Déplacements, commerces et équipements.
- Patrimoine architectural et naturel

A l'aide de pictogrammes, de crayons, de photos, les participants se sont projetés dans ce que pouvait devenir la centralité de Héric. Suite à ce temps d'échanges autour du plan, une ou deux personnes par table sont venues restituer à l'ensemble des participants le travail effectué. Les discussions ont été riches. Les problématiques de **déplacement, d'équipement, de commerces, de patrimoine et de végétal** se sont croisées entre les différents groupes .



Restitution paroles du panel citoyen
- balade urbaine Février 2017



Les déplacements

Développer le déplacement doux

De nombreuses idées ont émergées en termes de déplacements :

- **Créer un espace piétonnier** depuis le café « le charlise » jusqu'au chemin qui passe derrière le cimetière.
- **Une voie piétonne** à mettre en avant près du parking de l'école Jean Monnet.
- **Penser une voie verte** pour rejoindre l'église et le parking du cinéma.
- **Imaginer des zones cyclistes aménagées dans les couloirs verts.**
- **De l'éclairage** dans tous les chemins aménagés.
- **Planter des appuis-vélos** dans tout le centre-bourg.
- **En termes de signalétique**, il a été proposé d'améliorer la signalétique pour indiquer la zone de l'Erette aux camions venant de l'extérieur.

Repenser le stationnement

La question du stationnement a soulevé des discussions et des propositions :

- **Un parking minute** près de l'école et du ciné.
- **Sur la rue de l'église, le panel fait le constat d'une problématique de circulation.** Celui-ci propose d'élargir la voie pour les vélos et piétons en supprimant le stationnement existant (environ 6 places) qui est majoritairement utilisé aujourd'hui par des voitures « ventouses ». L'exemple des aménagements réalisés à proximité du collège est cité en amenant du végétal.

PAROLES DU PANEL CITOYEN

Imaginer des aménagements pour ralentir la circulation

Les participants s'accordent pour pointer l'enjeu du réaménagement de la rue de la République et de l'Océan : les voitures et poids lourds, y sont nombreux et circulent vite.

Des idées sont discutées : chicanes, dos d'âne et/ou un travail sur les sens de circulation et la création de voies déviantes pour apaiser la circulation.



Patrimoine et usages de l'espace public

Encourager le ravalement des façades

La commune est constituée d'habitats de qualité en termes de patrimoine qu'il faudrait valoriser. L'exemple du bâti qui fait face à la salle Plein Ciel est cité. La problématique de la pollution est soulevée : sa présence contraint à ravalement des façades tous les 5 ans. Les participants s'interrogent sur la possibilité pour la commune d'accompagner les habitants pour réduire les charges et inciter à un entretien régulier, une fois les problématiques de circulation traitées.

Des idées d'usages à l'échelle de l'espace public ont été évoquées :

- Il serait intéressant de créer un autre espace enfant
- Il n'y a pas de lieu extérieur ou de café réellement dédié aux jeunes.
- De manière plus globale, le panel a observé un manque de banc sur tous les chemins piétons.



Les commerces et équipements

Repenser l'emplacement des équipements

- Les trois groupes ont soulevé la question du **déplacement de la mairie** : il est imaginé de la déplacer à l'emplacement de l'école privée en construisant sur la rue de l'Océan et en préservant le bâti en pierre (salle de mariage ou autre).
- **La Poste pourrait être positionnée au niveau de la mairie.** Ramener la Poste auprès de la mairie conforterait le pôle commerces et services. Un groupe propose de l'implanter dans le projet immobilier l'Océania (il reste aujourd'hui des cellules libres).
- **Le terrain de la mairie** pourrait être utilisé alors pour une éventuelle extension de l'école en proposant une zone bleue entre le cinéma et les commerces.

Les commerces

- La thématique des commerces est abordée : avec la concurrence des zones commerciales à proximité, comment faire pour développer les commerces dans le bourg ?
- Un groupe suggère de développer les terrasses de café inexistantes aujourd'hui sur la commune. L'idée d'installer un pub dans la chapelle a été exprimée : il pourrait alors y avoir une terrasse avec celle-ci.

Vous souhaitez en savoir plus ?
Rendez-vous sur le site de la commune www.heric.fr
les compte-rendus détaillés y sont accessibles à tous !



CONCERTATION

Schéma d'aménagement du centre-bourg de Héric

Approfondissement du projet

Héric
en
mouvement



Schéma d'aménagement du centre-bourg : état d'avancement Mars 2017

Pour ce 4^e moment de concertation, l'Atelier du Lieu a présenté aux participants **le projet dans son état d'avancement** : celui-ci intègre les réflexions des temps de concertation précédents. Le panel citoyen et les élus présents ont été invités à se retrouver autour de trois tables pour échanger sur différentes thématiques liées aux enjeux du premier temps de la concertation :

- Zoom sur l'îlot plein ciel
- Déplacements et entrées de bourg
- Commerces, équipements et services

A l'aide de pictogrammes, de crayons, de photos, les participants ont approfondi le projet. Suite à ce temps d'échanges autour du plan, une ou deux personnes par table sont venues restituer à l'ensemble des participants le travail effectué. Les discussions ont été riches. Les problématiques de **déplacement, d'équipement, de mobilier se sont croisées entre les différents groupes**.

Images références pour le centre-bourg d'Héric utilisées par les participants



Une halle abritant plusieurs équipements



L'idée d'un mobilier contemporain qui mutualise les usages

Les déplacements

Un nouvel axe le long du cinéma

La proposition de créer une nouvelle rue qui longerait le cinéma a été accueillie de manière positive par les participants. Des réflexions ont été soulevées sur le sens des déplacements :

- Un groupe propose un sens unique de la rue de l'Eglise vers le collège pour aller vers la salle Plein Ciel et un second depuis l'école st Joseph vers le parking du cinéma.
- Un second groupe propose de conserver le double sens rue de l'Eglise. Dans cette rue est imaginée la suppression des places de stationnement coté Est pour libérer de l'espace devant les commerces. Le stationnement en épi est proposé devant l'église. Cette proposition ne permet pas d'implanter de pistes cyclables rue de l'Eglise.

Les différentes propositions montrent que le sens du déplacement est une thématique à affiner à une échelle plus globale.

Stationnement vélo

Il paraît important pour les participants d'implanter des appuis vélos sur tout le centre-bourg afin de favoriser les déplacements doux. Des cages à vélo ne sont, cependant, pas nécessaires.

Stationnement voiture

Un groupe souligne un manque de stationnement sur le parking du cinéma tel qu'il est dessiné aujourd'hui. Si la mairie est envisagée à proximité de la salle Plein Ciel, un groupe suggère de proposer du stationnement couvert « comme à Sautron ». La halle aurait ainsi plusieurs vocations.

De nouvelles liaisons

Plusieurs nouvelles connections sont proposées par les participants :

- Une liaison piétonne pour rejoindre le stationnement de l'école et le parking de la rue de l'Océan
- Une liaison depuis la rue de l'Eglise vers la Chapelle, en supprimant du bâti au niveau de l'église. Cette proposition sera à préciser.
- Un accès voiture pour valoriser le stationnement près du cimetière.
- A long terme, un cheminement piéton longeant la propriété de la prairie qui rejoindrait le garage Renault en passant par le stationnement existant près du cimetière.

Le mobilier

Afin de rendre le square Purton plus vivant, il semble intéressant de favoriser les synergies avec les commerces de proximité et proposer des tables dans le square de la chapelle pour les touristes et les habitants. Il est aussi suggéré d'imaginer de nouveaux usages (un terrain de boules, des jeux) pour dynamiser le square.

De manière générale, un groupe propose du « mobilier plus moderne qu'un simple banc » et de favoriser le mobilier à double usage.

La question des jeunes est discutée : des participants proposent d'implanter une borne Wifi à proximité de la médiathèque.

Les commerces et équipements

Des premières réflexions sont émises sur les devenir possibles de certains équipements du centre-bourg.

L'école

Le groupe de travail mené par les élus envisage la suppression de l'école à son emplacement actuel et de retravailler le front bâti de la place (habitat, commerces...) vers l'Est. Cette configuration permettrait d'offrir plus d'espace au parking du cinéma.

Cette proposition a été débattue entre les différents participants. Ont été soulevés :

- La problématique de réhabiliter le bâti ancien (difficulté pour la collectivité liée à la réglementation).
- L'aspect affectif que peuvent avoir certains habitants vis-à-vis du bâtiment.

La mairie

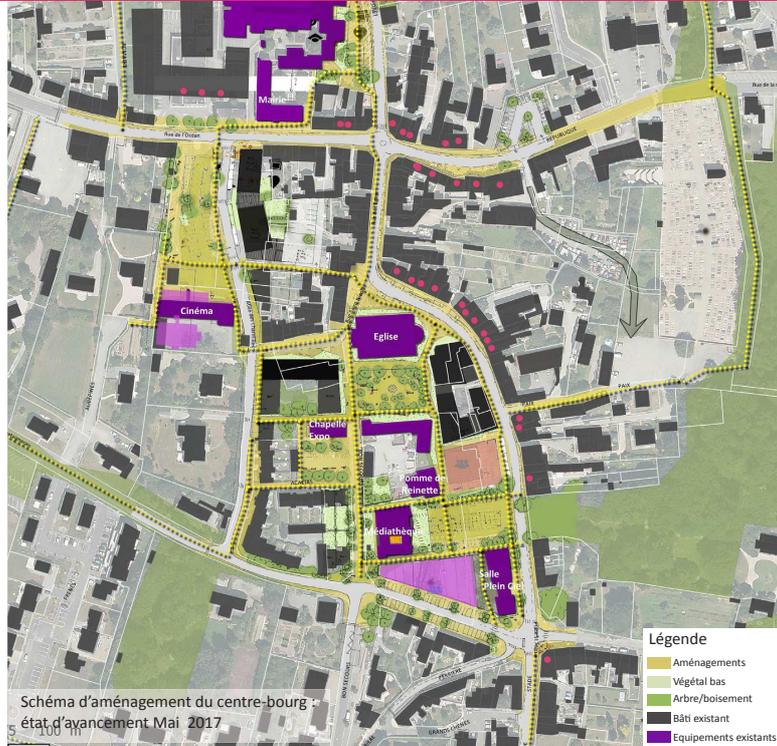
La mairie serait déplacée à côté de la salle Plein Ciel. Le nouvel espace serait utilisé pour l'extension de l'école.

Vous souhaitez en savoir plus ?
Rendez-vous sur le site de la commune www.heric.fr
les compte-rendus détaillés y sont accessibles à tous !



CONCERTATION Schéma d'aménagement du centre-bourg de Héric

Réflexions autour de futures expérimentations



Une vingtaine de participants (élu et panel citoyen) s'est retrouvée pour échanger sur le devenir du centre-bourg d'Héric le mardi 17 mai de 18h30 à 21h30. L'enjeu de cet atelier était de réfléchir autour de premières actions expérimentales temporaires pouvant être mises en place sur le centre-bourg afin d'interroger le projet à l'échelle 1. Celles-ci sont au stade de « l'esquisse » et vont être affinées dans les ateliers futurs avec les acteurs du territoire.

Ce 5e moment de concertation s'est déroulé en 3 temps principaux :

- Une **présentation du projet dans son état d'avancement et du déroulé de la concertation** « Héric en mouvement » par l'Atelier de Lieu.
- Le trinôme action : un temps destiné à **déterminer les principales actions expérimentales** à mettre en place sur la commune.
- Une troisième temps pour déterminer la **temporalité et faisabilité des actions décidées.**



Des peintures au sol pour inciter les voitures à ralentir



De la végétalisation le long des parcours piétons

Végétalisation et tables square Purton : « le chemin vers(t) l'assiette »



Cette action propose de végétaliser le passage à proximité de Pomme de Reinette et d'ajouter des tables de pique-nique en été. Cette expérimentation éphémère pourrait profiter pour les habitants, les touristes mais aussi les joueurs de boules. Cette action pourrait être réalisée par les services techniques et l'association « las os » pour les peintures et la commission fleurissement.

Quand ? Tout l'été.

Localisation : square Purton.

Quelles inspirations ? Du mobilier en bois, des jardinières très lourdes pour qu'elles restent, un hamac pour apporter un air estival.

Qui piloterait cette action ? la collectivité, les services techniques. On peut envisager un travail à mener sur une journée ou une demi-journée.



Exemple de dessin au sol pour apaiser la circulation

L'objectif est d'initier une sécurisation de la rue de l'Océan qui est aujourd'hui en Zone 30 mais non respectée. Peindre au sol pour inciter les gens à lever le pied, mieux visualiser les passages piétons, favoriser la place des déplacements doux.

Qui ? Services techniques et les jeunes pour réaliser les gabarits voir panneaux en bordure de chaussée. Il serait intéressant de lancer un « mini concours » pour proposer des choses « amusantes » sur le contenu des peintures.

Quand ? Rue de l'Océan et de la République, l'assainissement est prévu cet été. Cette action s'enclencherait a posteriori.

Où ? Au niveau du cimetière, du garage, un avant l'océania et un peu plus loin à l'entrée de bourg.

Une piste cyclable Rue de l'église : « une rue pour tout le monde »



Exemple de matérialisation de piste cyclable

Cette action imagine de supprimer la bande de stationnement quand on va vers le sud de Héric et matérialiser une bande cyclable. Les ganivelles peintes permettraient de sécuriser un secteur pour les piétons pour délimiter la piste cyclable montante.

Concertation : les services techniques avec une concertation à réaliser avec les professionnels concernés par ce secteur

Quand ? Trois semaines au mois de septembre. Idée qu'il y ait plus de fréquentation que pendant l'été et avec les services départementales.

Pietonniser la rue Bon secours: « Héric à pied, c'est le pied »



Exemple de piétonnisation

La piétonnisation temporaire de la rue du bon secours permettrait de sécuriser l'espace autour des équipements structurants et favoriser un pôle de mixité sociale : pour les enfants, pour les riverains, pour les habitants du foyer sociale, pour les usagers des équipements...

Qui ? les services techniques

Quand ? durée du test sur 3 mois avec une signalétique et un panneau d'information avec un marquage au sol qui signale la zone piétonne.

Question des matériaux utilisés en lien avec la législation.

PREMIERES IDEES DES ACTIONS EXPERIMENTALES PAR LE PANEL CITOYEN ET LES ELUS

Vous souhaitez en savoir plus ?
Rendez-vous sur le site de la commune www.heric.fr
les compte-rendus détaillés y sont accessibles à tous !





CONCERTATION Schéma d'aménagement du centre-bourg de Héric

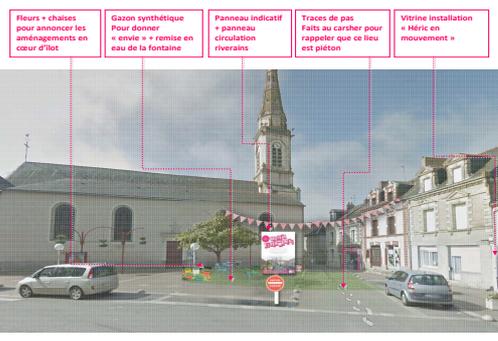
Mise en oeuvre des futures expérimentations



Ce travail sur site avec le panel citoyen, les élus et l'aide des services techniques a été l'occasion de discuter de la mise en oeuvre des expérimentations en s'appuyant sur des thématiques précises. Les expérimentations vont directement servir et interroger les idées développées dans le plan guide. Les illustrations sont ici à titre indicatif, synthétisent les idées émises lors de l'atelier sur site et sont le support pour affiner les réflexions. Les aménagements temporaires seront amenés à évoluer. La réunion intermédiaire avec les services techniques de la commune a permis d'établir les matériaux à disposition et récolter des premières idées. Les expérimentations seront réalisées avec les matériaux que possède la commune.



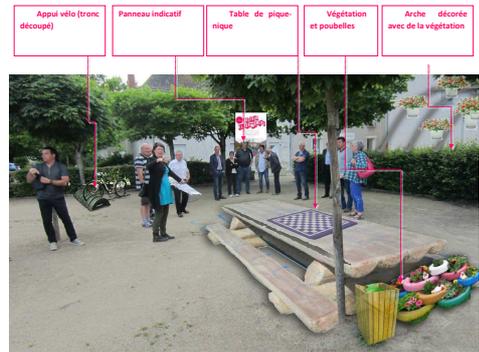
A/ L'entrée depuis la rue de l'Eglise



L'entrée via la place de l'Eglise indique que la rue Bon secours est temporairement interdite aux voitures (sauf riverains). Un aménagement devant la place est installé pour annoncer et donner envie aux passants d'aller voir le reste des aménagements temporaires mise en place. Un panneau explicatif est mise en place à l'entrée de la rue et renvoie au site internet pour les habitants souhaitant exprimer leur avis.

- Fleurs + chaises pour annoncer les aménagements en cœur d'îlot
- Gazon synthétique Pour donner envie + remise en eau de la fontaine
- Panneau indicatif + panneau circulation riverains
- Traces de pas Faites au carter pour rappeler que ce lieu est piéton
- Vitrine installation « Héric en mouvement »

B/ Le square Purton



Le square Purton est aménagé temporairement avec des tables de piquenique et de la végétation. Un appui-vélo est mis à disposition tout comme des poubelles à proximité de chaque table. Sur l'interstice à proximité de l'église peut être mise en place une arche agrémentée avec des pots de fleurs. Sous cette arche, peut être dessiné au sol des jeux pour enfants à la peinture.

- Appui vélo (tronc découpé)
- Panneau indicatif
- Table de pique-nique
- Végétation et poubelles
- Arche décorée avec de la végétation

C/ Le chemin à proximité du Relais Assistante Maternelle



Une partie du jardin du RAM est redimensionnée afin d'offrir un chemin direct et une perspective vers la médiathèque. Cet aménagement temporaire s'il est approuvé pourra être par la suite pérennisé. Une table de pique-nique et de la végétation comestible peuvent être mise à disposition pour donner à investir ce lieu. Des palis d'ardois peuvent être implantés en bordure du

- Nouveau chemin, mise en valeur de la perspective
- Palis
- Table de pique-nique + Herbes aromatiques

D/ La rue Bon Secours



- Parasol (dans matériaux services techniques) pour offrir de l'ombre
- Végétation en pied de mur
- Panneau indicatif + panneau circulation riverains
- Bac avec végétation jouant le rôle de chicanes.
- Damier au sol

La rue du Bon Secours est temporairement interdite aux véhicules motorisés (sauf pour les riverains); des bacs de végétation viennent jouer le rôle de chicane. L'entrée de la rue est marquée par un damier au sol, ainsi qu'un panneau explicatif de la démarche. Des parasols sont installés avec des bancs dans le parc de végétation jouant le rôle de chicanes nécessaire durant l'été.

LES PREMIERES IDEES DE MISE EN OEUVRE DES EXPERIMENTATIONS

Vous souhaitez en savoir plus? Rendez-vous sur le site de la commune www.heric.fr les compte-rendus détaillés y sont accessibles à tous !